



Droit d'hébergement progressif dans un autre domicile

Par Talya87

Bonjour,

Je suis en pleine rédaction de mon dossier de saisie pour le JAF avec l'aide de mon avocat mais je suis un peu dépassée. Mon fils n'ayant que 4 mois il m'est difficile de me projeter compte tenu de la distance géographique qui nous sépare le père et moi ainsi que l'âge de mon petit bout.

A cause de la distance, je souhaite quand même proposer au juge un droit d'hébergement progressif pour le père à partir d'1 an révolu mais pas au domicile du père car il est parti à 4h de chez moi, plutôt chez un autre membre de sa famille qui se situe à 1h40 de mon domicile. Pensez vous que cela soit possible ? Si oui comment le mettre en place ?

Par ESP

Bonjour

Merci de ne poser votre question qu'une seule fois.